



LA TRIBUNE DES LECTEURS



Candidose

J'ai lu avec intérêt dans le dernier « Dossiers de l'Allaitement », les observations de 2 cas de candidose mammaire traitée par fluconazole sur toute la période de l'allaitement et à bonne dose.

Je comprends la nécessité de traiter ses femmes et/ou leur bébé. Cependant, ces mycoses persistantes et récidivantes traduisent un déséquilibre de la flore probiotique intestinale de la maman et donc du bébé naissant (celui-ci fabriquant sa flore à la naissance à partir de celle de la maman), une baisse de l'immunité cellulaire (physiologique en fin de grossesse), une carence vitaminique et sans doute une alimentation (sucrée, pauvre en fibres) favorisant le développement des levures.

Parallèlement au traitement par fluconazole, une modification du terrain général maman-bébé contribuerait à éviter la chronicité de cette mycose mammaire :

- *Élimination totale du sucre raffiné, céréales soufflées, gâteaux, pain blanc, riz blanc, friandises, pâtes à la farine blanche et produits laitiers (riches en lactose) et temporairement des autres sucres (fruits, miel, jus de fruits, compotes, fruits secs).*
- *Privilégier les céréales complètes, les légumes variés et les légumineuses (lentilles, haricots, pois chiches, fèves), l'ail.*
- *Complémenter par des complexes vitaminiques et riches en oligo-éléments (vitA, C, B6, zinc, magnésium, ac folique, fer, silice), de plantes (échinacée), et corriger la flore intestinale de la maman par administration de probiotiques (lactibiane pileje 5g par jour pendant 15 jours, puis 2,5 g/j, ou Erythrophilus nutergia 2 gél matin et soir 15 j puis 2 gélules par jour) et au bébé : lactibiane 1 g, 1/2 sachet par jour.*
- *Limiter l'acidose en supprimant les protéines animales au repas du soir et privilégiant légumes variés et fruits pochés.*

Ces mesures peuvent être appliquées lors d'une prochaine grossesse surtout pour les probiotiques à donner au cours du 9^{ème} mois de la grossesse.

*Dr Frédérique
BREUX-DELAHAYE
Allergologue - FOUGERES (35)*

Produits radioactifs et allaitement

Il a été demandé à une jeune femme enceinte de ne pas accompagner sa mère qui devait subir une scintigraphie osseuse avec un produit radioactif, ceci pour protéger le fœtus. Quelques temps après, alors qu'elle allaite de façon non exclusive un enfant de 10 mois, elle demande si elle peut accompagner son fils de cinq ans qui doit, lui aussi, subir une scintigraphie osseuse. Qu'en sera-t-il du lait maternel ? Doit-elle suspendre quelques tétées ? Doit-elle tirer son lait et le jeter ?

*Marie COURDENT – Lille (59)
Animatrice LLL - Puéricultrice
Consultante en lactation IBCLC
Formatrice LLL France Formation*

Autant il était recommandé d'éviter d'être présente lors de cette scintigraphie osseuse durant la grossesse, autant il n'est pas nécessaire que cette maman allaitante prenne des précautions particulières pendant la scintigraphie osseuse de son enfant de cinq ans. Ce dernier a besoin de la présence de sa mère qui ne prendra pas de risque en l'accompagnant. Elle recevra un peu de radioactivité comme c'est le cas par exemple si elle va en montagne pour des vacances, ou en avion... elle-même émet de la radioactivité comme tous les humains. Elle peut donc allaiter son bébé sans crainte dès la fin de l'examen du grand frère.

Par contre il est recommandé que le grand frère ait peu de contacts avec son cadet durant 48 heures, il ne doit pas le fuir mais doit éviter de l'approcher pour des jeux ou des câlins.

*Dr Michel Bourguignon
Professeur à la faculté de médecine Paris-Ile-de-France-Ouest, Directeur général adjoint de la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.*

Pas de pub pour les médicaments

Je me permets un petit commentaire lié à ma pratique quotidienne. Depuis plusieurs années je n'utilise quasiment plus les noms commerciaux. Il suffit d'utiliser le nom en DCI (dénomination commune internationale), et au mieux préciser la posologie en mg/kg pour les enfants, en mg ou gramme pour les adultes. Ensuite peu importe qu'il s'agisse d'un princeps, d'un co-marketing ou d'une molécule générique, d'un sachet/suppo/suspension buvable... quel bonheur de ne pas se faire polluer la tête et sa prescription avec les 160 formes et présentations de l'amoxicilline !!! En outre, SÉCURITÉ ++ de la prescription, éducation du patient qui, même âgé, comprend vite les enjeux pour sa santé. Mes patients, de 15 jours pour le plus jeune à 80 ans et plus, ont tous leurs prescriptions en DCI.

*Dr Alain BOUTRY
Généraliste - Buc (78)*

Le Diplôme Universitaire « Lactation humaine et allaitement maternel »

est un enseignement médical approfondi de tout ce qui touche à la lactation humaine et à ses pratiques.

Durée : 1 an

100 h d'enseignement théorique réparties sur 3 semaines non consécutives :
10 janvier (14h) au 14 janvier 2005 (17 h)
7 mars (14h) au 11 mars 2005 (17 h)
9 mai (14 h) au 13 mai 2005 (17h)

Inscriptions :

Secrétariat du 3^{ème} cycle :
Faculté de Médecine
Domaine de la Merci
38700 LA TRONCHE
Tél : 04 76 63 71 20

**Date limite d'inscription :
31 octobre 2004**

Frais d'inscription :

Droits de scolarité 2004-2005 : 391,81 €
(en 2003-2004 à titre indicatif).
Frais de formation : 1058 €
Frais de formation réduits : 762 € environ
(lorsqu'il n'y a pas prise en charge financière d'un organisme pour le candidat)